



NON à la FERMETURE de La FARANDOLE

Structure d'accueil du CDEF pour les 6 - 14 ans

Dans le cadre de son projet d'établissement, le conseil d'administration du Centre Départemental Enfants et Familles (CDEF) a voté la fermeture de La Farandole située à Saint-Denis (les organisations syndicales CGT et FO ont voté contre). Le conseil d'administration, présidé par Frédéric Molossi, a voté cette fermeture qui sera effective en juillet. Aussi, il a été demandé aux éducateurs de l'Aide Sociale à l'Enfance du 93 de préparer la réorientation des enfants confiés à cet établissement.

Alors que la problématique du manque de places d'accueil pour les enfants confiés perdure au sein du département, le CDEF suite à une lettre de cadrage du conseil départemental et sous couvert d'un projet d'établissement, a décidé la fermeture de plusieurs structures et groupes :

- Fermeture de la farandole (20 places)
- Fermeture du Service Semi Autonomie (17 places)
- Fermeture d'un groupe au foyer Borniche (12 places)

L'ensemble de l'équipe de la Farandole et la majorité des agents du CDEF refusent cette fermeture, les jeunes accueillis également. Pour preuve, ils ont pris la plume et écrit un courrier au Président Stéphane Troussel, pour l'instant resté sans réponse.

Aujourd'hui de nombreux partenaires se mobilisent (Juge des enfants, Mairie de Saint-Denis, structure de soins, partenaires, usagers, population) et appellent le conseil départemental à user de son influence pour revenir sur cette décision.

Nous, professionnels de la protection de l'enfance, refusons la fermeture de La Farandole et demandons au Président du conseil d'administration F.Molossi de revenir sur cette décision.

Les enfants placés devenus les enfants sacrifiés de la République comme l'a encore rappelé le documentaire diffusé récemment dans « Pièces à conviction » sur France 3, méritent également l'égalité. Même si ces enfants délaissés, maltraités, abandonnés coûtent « un pognon de dingue », il est de la responsabilité de nos élu.e.s de sortir ces enfants des profondeurs de la protection de l'enfance pour en faire de véritables citoyens et non des futurs SDF.

Rassemblement pour défendre la Farandole
Mercredi 30 janvier 2019 à partir de 12h
Devant la Mairie de Saint-Denis
2 place Victor Hugo
93 200 Saint-Denis